MIS À JOUR LE 25/05/2021

Parrainage

Le parrainage peut être pratiqué dans le cadre de la publicité GP (ex : manifestations sportives). La référence au médicament et à ses indications doivent figurer.

Les médicaments qui contiennent un produit inscrit sur la liste des substances dopantes du ministère de la jeunesse et des sports ne peuvent être promus à l’occasion de manifestations sportives.